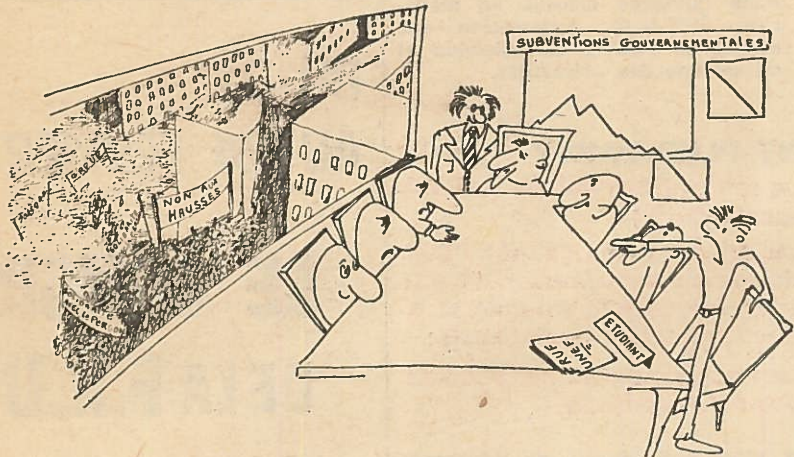


cité U spécial

Journal de la Fédération des Résidences Universitaires de France

Direction et administration : Bureau National de la FRUF
Résidence Universitaire : Jean Zay D7 • 92160 ANTONY
☎ 350.61.87

Directeur de publication : Michel Solignac
Supplément à Cité U - N° 1



LES RESTAUS, LES LOYERS, ÇA RECOMMENCE ...

Triste record que détiennent les résidences universitaires : celui des hausses : de 15 à 25% en juillet ou septembre pour de nombreuses villes, Orléans, Tours, Aix, Marseille, Lyon, Grenoble, Paris, Toulouse, Strasbourg... autant de prévues pour les autres en janvier 74 ; les résidents parisiens après ceux de Toulouse et de Strasbourg ont le privilège de subir deux hausses en six mois et trois en un an. (104 à 118 en janvier, 118 à 140 en juillet et 140 à 150 en janvier 74), soit 44% de hausses cette année, un chiffre à faire rêver les spéculateurs les plus optimistes.

A cette cascade de hausses, sont venues s'ajouter des hausses de tickets de restau-U., de transports, de frais d'inscription, de livres etc. et une baisse du nombre et du taux des bourses pour les rares étudiants qui en bénéficient.

Pour les restaurants, les hausses annuelles ne réglant rien, le ministre a décidé de réformer le système ; mais pas au profit des étudiants. Le projet qu'il vient de faire élaborer par le biais du C.N.O. (centre national des oeuvres), est un modèle en son genre. Sous prétexte d'égalité sociale, il institue quatre catégories d'étudiants :

- 1) Les boursiers en dehors de leur famille, au nombre de 100.000 recevraient une allocation égale à 375 repas à demi-tarif (soit 2,50 F) ;
- 2) Les boursiers dans leur famille soit 50.000 et des étudiants marginaux 150.000 soit en tout 200.000 recevant 150 repas à demi-tarif ;
- 3) Un certain nombre d'étudiants « relativement défavorisés » soit 150.000 recevraient une allocation représentant 50 repas à demi-tarif ;
- 4) Tous les autres étudiants, c'est-à-dire 150.000 payeraient plein tarif (c'est-à-dire 5 F).

Ce projet recèle de graves dangers :

- Il rompt la parité étudiant état, il divise les étudiants et il permet à l'Etat de se désengager progressivement en faisant supporter les hausses aux seuls étudiants. Il favorise ainsi le passage à court terme, des restaus-U. au secteur privé, enfin dans tous les cas une augmentation considérable par rapport à la situation actuelle.

DU RAS L'BOL

...

Une chambre en cité : un privilège ? La réalité s'est vite chargée de nous faire déchanter, hausse de loyer, cautions et provisions de toutes sortes, s'ajoute la dégradation des services (entretien, chauffage, sanitaires, etc.), le manque flagrant d'équipement collectif, socio-culturel, sportif, etc. alors : cité dortoir et solutions individuelles ? Non, ce que veulent les résidents c'est la cité qui leur permette de poursuivre des études dans des conditions satisfaisantes, une vie collective et une animation culturelle de qualité, isolé le résident ne peut que subir la politique néfaste du pouvoir, en s'organisant il devient une force avec qui le pouvoir doit compter. Ce dernier serait trop content de voir se généraliser le ras l'bol, de voir les étudiants abandonner leurs études. C'est là un de ses objectifs. Celui de la F.R.U.F. et des 10.000 résidents qui en sont membres, c'est au contraire de donner aux résidents les moyens de se défendre, de rester étudiant, d'animer leur cité, comme ils l'entendent, en un mot, de prendre en main leurs affaires.

Tu as toi aussi ta place à la F.R.U.F., y adhérer, la renforcer, c'est multiplier nos chances d'aboutir, de voir nos revendications légitimes satisfaites.

...

A LA F. R. U. F.

OU PLUTOT ... ÇA CONTINUE

Fatalité disent certains, « tout augmente ». Sauf les subventions de l'Etat dirons nous. En 74 cette subvention augmente de 3 F. par mois pour les cités, dans le même temps les étudiants payent entre 15 et 30 F. de plus.

En 1960 le loyer national moyen est de 46 F. la subvention de l'Etat de 18 F. Aujourd'hui la subvention est de 27 F. (+ 9 F.) le loyer national moyen de 140 F. (+ 96 F.) les chiffres se passent de commentaire !

C'est bien de la continuité d'une même politique qu'il s'agit. Pour les gens qui nous gouvernent, les oeuvres universitaires, secteur social de l'Université ne sont pas rentables. Le remède : faire payer aux étudiants la totalité du coût des services. Le pouvoir fait ainsi d'une pierre deux coups :

— Il se dégage de ce secteur, refusant de reconnaître le caractère social d'aide aux étudiants les plus défavorisés que lui avaient donné ses créateurs ;

— Il accroît la sélection sociale à l'Université, éliminant par l'argent un grand nombre d'étudiants et ajoute ainsi une arme à sa panoplie déjà riche (numerus clausus en médecine, D.E.U.G., suppression des sursis) en matière de sélection et de vidange des universités.

LES RESIDENTS, LES ETUDIANTS NE PEUVENT PLUS PAYER

Face à cette politique qui remet en cause leur droit aux études, leur possibilité de rester étudiants, les résidents exigent que le pouvoir prenne ses responsabilités, qu'il reconnaisse autrement que par de belles paroles le rôle social des oeuvres universitaires. Des solutions réalistes existent, elles peuvent être mises en place immédiatement et permettraient de stopper la dégradation continue du pouvoir d'achat des étudiants.

- Arrêt des hausses par l'augmentation de la subvention de l'Etat, les crédits d'équilibre à tous les CROUS en déficit ;

- Le remboursement de la T.V.A. aux CROUS ;
- La prise en charge par l'Etat des salaires du personnel ouvrier (revendication commune aux syndicats du personnel) ;
- Le remboursement par l'Etat des annuités H.L.M.

Le plan anti-hausse de Messmer prévoit le blocage des loyers ; les résidents veulent des actes et non plus des promesses.

LA RIPOSTE S'AMPLIFIE

Plus de 80.000 étudiants ont déjà signé la pétition FRUF-UNEF-UGE contre le nouveau projet des restaus-U.

A Toulouse 1.500 ont manifesté en novembre contre la suppression d'un plat, 1.000 sont descendu dans la rue à Nancy contre le projet, plus de 4.000 ont boycotté le restau. à Lille, comme à Strasbourg, Tolbiac, Limoges, Rennes etc. 700 étudiants ont manifesté au conseil d'administration du CROUS à Montpellier.

Contre les hausses de loyers, les résidents de Tours et d'Orléans sont en grève depuis novembre, ceux d'Orsay depuis décembre.

Par milliers les étudiants étaient dans la rue le 6 décembre au côté des travailleurs contre « la vie chère ».

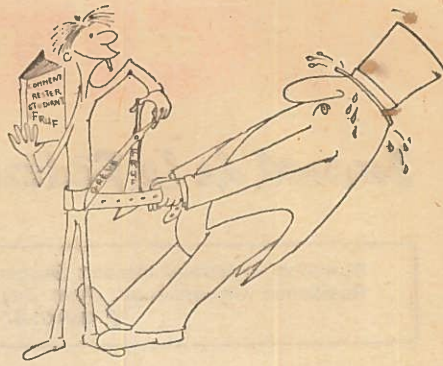
Il s'agit donc aujourd'hui d'amplifier le mouvement, de défendre en masse notre droit à rester étudiant, d'imposer au pouvoir des négociations et la mise en place des vraies solutions telle l'allocation d'études et la Charte de Vie Collective en cité.

Aussi plus de 25 associations de la F.R.U.F. réunies le 16 décembre à Paris ont décidé d'organiser dès janvier un blocage national des loyers, avec pour objectif l'obtention des négociations :

- Pour l'arrêt immédiat des hausses ;
- La mise en place de solutions conformes aux intérêts des résidents.

Les résidents saisiront cette campagne pour faire entendre leur voix et leur volonté de rester étudiant.

DES JANVIER BLOCAGE NATIONAL DES LOYERS, PAYEZ LES, LOYERS A VOTRE ASSOCIATION. INTENSIFIONS LA CAMPAGNE CONTRE LE NOUVEAU PROJET DES RESTAUS-U.



DU 21
AU 24 FÉVRIER

LE CONGRÈS DE LA F.R.U.F.

La F.R.U.F. seule organisation nationale des résidents.

A l'actif de ses 50 associations, des acquis nombreux pour les résidents. Aujourd'hui un objectif, renforcer la F.R.U.F., en faire toujours plus l'organisation des résidents, se rapprocher toujours plus de leurs préoccupations réelles, leur proposer des objectifs clairs, leur donner les moyens d'élaborer eux mêmes ces objectifs, en un mot : faire fonctionner à plein la démocratie dans l'organisation et en direction des résidents.

Autant de thèmes de ce VII^e congrès, autant de débats avec les résidents, un objectif ambitieux : Que ce congrès soit celui des résidents, de leur lutte, de leurs aspirations, et donc le congrès de l'efficacité.

ICI AUSSI, LA MEILLEURE PREPARATION DU CONGRES, LE MEILLEUR GAGE DE SON EFFICACITE SERA L'ADHESION DE MILLIERS DE RESIDENTS A LA F.R.U.F. LA CREATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS LA OU ELLES N'EXISTENT PAS ENCORE.

BULLETIN D'ADHESION A LA F.R.U.F.

NOM : Cotisation : 6 F.
PRENOM : N° de chambre :
CITE : VILLE :

A remettre à l'association F.R.U.F. de ta cité ou à envoyer au bureau national de la F.R.U.F. - R.U.A. D7 92160 ANTONY - Tél. 350.61.87.